

Boursière



Annick Martin,

Département de psychologie de l'UQAM

Les moyens de prévenir les troubles du stress posttraumatique sont-ils efficaces ?

IL EXISTE des programmes de prévention pour les victimes d'actes violents en milieu de travail, et la plupart des cliniciens les jugent efficaces. Cependant, peu de recherches ont jusqu'à maintenant évalué cette efficacité.

Psychologue de formation, Annick Martin s'intéresse surtout au bien-être psychologique des gens dans leur milieu de travail. Elle tient également, dans sa pratique, à combiner la recherche et l'approche clinique. Dans le cours du doctorat qu'elle prépare présentement, elle procède à une évaluation clinique de l'efficacité d'un programme de prévention des troubles du stress posttraumatique chez les employés de dépanneurs victimes d'un vol à main armée. Ce travail lui offre donc l'occasion de réaliser toutes ses aspirations.

Les personnes qui subissent un vol à main armée éprouvent un choc dont les répercussions peuvent se manifester longtemps après l'événement. Dans les entreprises, une telle situation entraîne des coûts évalués à plusieurs milliers

de dollars. Quant aux travailleurs affectés, ils peuvent connaître des problèmes de santé et d'absentéisme, ainsi que développer des comportements de peur et de méfiance. Dans certains cas, ces symptômes les amènent même à démissionner. Il s'agit d'une réalité alarmante puisque, au Québec, les victimes d'actes violents à l'intérieur des commerces alimentaires, épiceries et dépanneurs, ont une durée moyenne d'indemnisation de 21,6 semaines. En outre, tout semble indiquer une augmentation graduelle du nombre d'actes violents dans ce milieu de travail. De 1986 à 1994, le nombre de tels dossiers traités par la CSST se chiffrait aux environs de 1 000 par an. Entre 1992 et 1994, il atteignait 3 834 cas.

C'est une demande d'assistance formulée par la direction de la chaîne de dépanneurs Alimentation Couche Tard au psychologue André Marchand, professeur au Département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et spécialiste des troubles de l'anxiété, qui a déclenché cette étude. L'approche que ce spécialiste préconise est à la fois expérimentale et clinique, ce qui répond parfaitement aux souhaits d'Annick Martin, qu'il supervise à titre de directeur de thèse.

Recherche et clinique : des compléments

Pour Annick Martin, la recherche et le travail en clinique forment un tout et elle entend bien explorer les deux domaines. « L'approche clinique permet de soulever des questions auxquelles la recherche peut apporter des réponses », précise celle qui, malgré ses études, réserve une part de son temps à la consultation. Et, à l'inverse : « La recherche permet de tester l'efficacité de différentes méthodes d'intervention que j'applique dans ma pratique. »

Danielle Massé

Le programme de bourses de l'IRSSST

Annick Martin est une des étudiantes bénéficiant du programme de bourses de l'IRSSST. Celui-ci vise à former des chercheurs en santé et en sécurité du travail au Québec.

Pour obtenir des informations sur le programme de bourses de l'IRSSST, on peut téléphoner au (514) 288-1551, ou écrire à bourses@irsst.qc.ca.